

# DOSSIER HISTOIRE DES ARTS AU BREVET 2015-2016

## GUIDE DE L'ÉPREUVE

### I/ GÉNÉRALITÉS

L'épreuve « **Histoire des Arts** » est obligatoire à l'**oral** pour tous les élèves de 3<sup>e</sup>.

La note obtenue, affectée d'un coefficient 2, compte pour l'attribution du Diplôme National du Brevet.

L'épreuve sera organisée au Collège, le **mercredi 1 juin**, à partir de l'enseignement « Histoire des Arts » réalisé cette année.

Déroulement de l'épreuve (Bulletin Officiel n° 40 du 29 octobre 2009) :

- 1°) **préparation** (environ 10 mn, documents non autorisés),
- 2°) **exposé** (environ 5 mn, documents papiers et/ou numériques autorisés),
- 3°) **entretien** avec le jury (environ 5 mn).

*Cet entretien portera sur une des œuvres qui auront été abordées en cours et travaillées en **autonomie** (avec le soutien des équipes pédagogiques et de la communauté éducative). Le **CDI** est un lieu de ressources particulièrement conseillé pour le travail personnel de recherche.*

**Cinq fiches**, correspondant à cinq œuvres étudiées en cours devront être complétées et insérées dans une **pochette** qui sera présentée à un **jury** de 2 personnes. L'élève y synthétise les différents apports **de chaque discipline sur une même œuvre**.

Au moment de l'épreuve ce jury **choisira une et une seule fiche-œuvre**. Le candidat disposera alors d'environ **10 minutes** pour préparer son exposé **sans aucun document**.

**Le dossier histoire des arts doit être remis au jury avant la préparation, il est constitué de :**

- La liste des 5 œuvres choisies ;
- Les 5 fiches d'analyses remplies ;
- Un support numérique contenant la présentation visuelle.

### II/ DÉROULEMENT

1°) Lors des **10 minutes de préparation**, l'élève devra préparer au mieux son oral, la trame, le plan de son exposé.

2°) Dans les **5 minutes d'exposé thématique**, il devra parler de l'œuvre de préférence en suivant de mémoire, et le mieux possible, le **plan de la fiche HDA**.

3°) Il y a ensuite **5 autres minutes d'entretien** avec le jury :

- Les premières questions porteront sur les **éventuels oublis** de l'exposé.
- Ensuite, le jury l'interrogera sur les **liens de l'œuvre avec son contexte historique** et les **autres œuvres ou domaines artistiques** de l'époque...
- Enfin, en guise d'ouverture, il faudra **donner son avis sur l'œuvre**, ce que l'on appelle le **ressenti personnel**.

***Pistes de réflexion** : Que t'inspire cette œuvre, que ressens-tu en la regardant et/ou en l'écoutant ? Prépare ton discours chez toi (si besoin, au moyen d'une fiche bristol manuscrite). Aide-toi des mots de vocabulaire suivants en faisant des phrases : « **beauté, admiration, étonnement, dégoût, interrogation, envie, bizarre, fort, triste, surprenant...** »*

**Remarque** : le jury ne donnera pas la note immédiatement car il y a une délibération. Comme pour toutes les autres matières, l'élève connaîtra ses résultats seulement après l'examen écrit du Brevet.

### III/ INFORMATIONS et CONSEILS

- **Le support papier ou numérique** proposé fera l'objet d'un **bonus** sur la note. Il est donc fortement conseillé de **produire un support intéressant et vivant pour accompagner, soutenir et illustrer son oral**. Il ne s'agira pas de copier des passages entiers du cours, mais bien de construire un support visuel qui apporte un éclairage supplémentaire.
- **Formats acceptés** = JPG (jpeg) / PDF / diaporama open office (ODT) / Flash (Flv) / Wav / WMA /MP3 / Avi / Mp4 (il faudra vérifier si le document numérique fonctionne sur les postes du collège avant le passage à l'oral). ***Vous trouverez quelques conseils, logiciels et tutoriels dans la rubrique « boîte à outils » du site des arts plastiques du collège.***
- **Il n'est pas inutile d'adapter son style vestimentaire** pour l'occasion. Il s'agit d'une épreuve de l'examen national du brevet. La posture, les gestes, le débit et le volume de la voix seront également travaillés en amont pour proposer au jury un propos clair et cohérent.
- L'analyse de l'œuvre doit être nourrie d'apports provenant de **différentes disciplines**, il ne s'agira donc pas d'apprendre par cœur la fiche remise par le professeur, mais bien de **construire un exposé personnel** en partant de celle-ci. Vos connaissances disciplinaires (toutes disciplines confondues) et votre culture personnelle peuvent ainsi être mises en avant dans la dernière partie de l'exposé.

## GRILLE D'ÉVALUATION HISTOIRE DES ARTS

CONNAISSANCES SUR L'ŒUVRE	0	1	2	3		
QUALITÉ DE L'ANALYSE	0	1	2	3	4	5
RESPECT DU PLAN	0	1	2	3		
AVIS PERSONNEL	0	1	2	3		
QUALITÉ DE L'ORAL	0	1	2	3	4	
SUPPORT VISUEL	0	1	2	3 <i>bonus</i>		
<b>TOTAL ÉPREUVE</b>				<b>/ 20</b>		

# GUIDE POUR L'ÉVALUATION DE L'HISTOIRE DES ARTS

## CONNAISSANCES SUR L'ŒUVRE

/ 3 points

*L'élève qui connaît l'œuvre est capable de :*

- **présenter l'œuvre de façon précise** selon ses caractéristiques principales : domaine artistique, auteur, titre, époque ou contexte, support, dimensions ou durée, destination, mouvement artistique...
- connaître les **repères historiques, géographiques et culturels** permettant de situer les œuvres dans le **temps et l'espace**.
- de connaître le **vocabulaire** et les **notions** associées.

## QUALITÉ DE L'ANALYSE

/ 5 points

*L'élève qui propose une analyse de qualité est capable de :*

- expliquer le rapport entre les intentions de l'artiste et le **contexte historique, géographique et culturel**.
- distinguer « **description** » (décrire ce que l'on voit) et « **analyse** » (**expliquer les choix de l'artiste en fonction de son intention**).
- **mettre en jeu des notions** de base pour éclairer une œuvre et **révéler les intentions de l'artiste**, manifester sa capacité à **interroger** l'œuvre et l'univers artistique.
- **développer un commentaire critique et argumenté** sur l'œuvre en sachant **discerner les critères subjectifs et objectifs de l'analyse**.
- établir des **liens pertinents** avec **d'autres œuvres** de la même période ou de périodes différentes à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème, etc.).
- produire quelques éléments d'analyse critique sur des **données qui lui sont présentées lors de l'entretien**.

## RESPECT DU PLAN

/ 3 points

*L'élève qui respecte le plan a abordé, pas forcément dans cet ordre, les parties suivantes :*

- Présentation de l'œuvre (date, dimensions, durée, technique employée, etc.)
- Présentation de son auteur, du mouvement artistique associé et du contexte historique,
- Description de l'œuvre / Analyse de l'œuvre,
- Œuvres en lien,
- Conclusion / Ouverture.

## AVIS PERSONNEL

/ 3 points

*L'élève qui donne son avis personnel est capable de :*

- évoquer la construction de **sa culture personnelle**,
- savoir expliquer ce qui l'a mené à choisir une œuvre plutôt qu'une autre, expliciter **ses choix** et ses **ressentis** face à l'œuvre, etc.

## QUALITÉ DE L'ORAL

/ 4 points

*L'élève présentant un oral de qualité est capable de :*

- s'exprimer correctement à l'oral, dans un **niveau de langue approprié**.
- développer, pendant cinq minutes environ, un **propos structuré** relatif à l'objet d'étude.
- appuyer son commentaire sur une **documentation** appropriée et des références.
- **écouter et prendre en compte les questions du jury** en formulant une réponse adaptée.
- **justifier ses choix** en décrivant ses intérêts et ses acquis en histoire des arts.
- adopter un **comportement physique** convenant à la situation de l'épreuve.

## QUALITÉ DU SUPPORT VISUEL

/ 3 points (dont  
1pt Bonus)

*L'élève présentant un support visuel de qualité est capable de :*

- produire un **document lisible et clair, limitant le texte**, qui **éclaire le propos, le complète...**
- **interagir avec / s'appuyer sur** les documents visuels ou sonores **pour produire une analyse et se faire comprendre de son public**.